

24 images

24 iMAGES

Mains libres aux producteurs? Oui, mais...

Marie-Claude Loiselle

Number 81, Spring 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/23443ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Loiselle, M.-C. (1996). Mains libres aux producteurs? Oui, mais.... *24 images*, (81), 3–3.

Mains libres aux producteurs? Oui, mais...

En 1988, à l'occasion d'une table ronde sur le cinéma québécois¹, nous soulevions déjà les problèmes de la standardisation de notre cinéma, des comités de lecture, de la rigidité des cadres institutionnels et de l'intervention de tout un chacun dans le processus de création des films. Cela fait huit ans et, depuis, nous n'avons cessé de le répéter par des dossiers, entretiens, tables rondes, éditoriaux. Il est assez stupéfiant de se rendre compte, année après année, que nous en sommes toujours au même point... ou, en vérité, pas tout à fait au même point puisque ces problèmes, qui mettent en péril notre cinéma, ne se sont incrustés que davantage et, croirait-on, presque inexorablement.

Or, le producteur Roger Frappier, dans un texte qui a fait beaucoup de bruit, publié dans *La Presse* du 10 janvier, s'en prend aujourd'hui lui aussi aux comités de lecture des institutions, les désignant comme les principaux responsables de tous ces films et scénarios «middle of the road», comme il les nomme, qui sont devenus la règle (avec, évidemment, ses exceptions) d'un cinéma uniformisé. Il en profite du coup pour réclamer le transfert du pouvoir de décision concernant le développement des projets des institutions vers les producteurs. Idée économique, précise-t-il — il y a énormément de temps, donc d'argent, gaspillé à ce stade préliminaire du travail, notamment par un nombre considérable d'ébauches de films qui n'aboutiront jamais —, et logique par-dessus le marché, puisque le producteur est celui qui connaît le mieux son projet...

Cette idée est effectivement, a priori, tout ce qu'il y a de plus logique et souhaitable, mais elle soulève également quantité de questions. Cela ne ferait-il pas que changer le pouvoir de mains? Les producteurs, tout comme les institutions aujourd'hui, ne serviront-ils pas, en premier lieu, leurs propres intérêts, pratiquant ainsi une «politique de la prudence» tout aussi paralysante? Y a-t-il suffisamment de producteurs créateurs au Québec pour pouvoir donner un souffle et un dynamisme nouveau à notre cinéma? Quels producteurs auraient droit à ces enveloppes budgétaires dont parle Frappier? Ne pouvons-nous pas craindre que les petits producteurs soient exclus d'un tel système? Et qu'arriverait-il encore cette fois des producteurs-réalisateurs?

Toutes ces interrogations demeurent pour l'instant irrésolues et en soulèvent d'autres plus inquiétantes encore lorsque Frappier écarte le cinéma dit «intimiste» — il faut sans doute aussi comprendre «artisanal» ou «à budget modeste» — comme étant un cinéma d'un autre temps. Selon lui, le cinéma des années 90 en est un plus rutilant, donc cher, à l'image — une image pourtant bien pâle — de ce qui fait le *glamour* des productions de nos voisins du sud. Le cinéma, pour exister, serait donc condamné à une éternelle hausse de coûts de production déjà prohibitifs.

Certes, comme le rappelle François Macerola, directeur général de Téléfilm Canada, dans un texte-réponse à Frappier, l'institution n'a pas pris cette orientation et cherche plutôt à

permettre à des films ayant des budgets plus modestes de se faire. Mais pour le reste, ce texte n'est encore ici — comme à chaque fois qu'une voix officielle de cet organisme s'exprime — qu'un prétexte pour défendre leurs procédés et politiques, une longue justification de la *rentabilité* de leurs *investissements*. Pour tout dire, cette justification suppose implicitement que les comités de lecture de Téléfilm Canada leur ont permis de faire les choix les plus judicieux qui soient...

Mais, à la lumière de ces plaidoyers où chacun défend son os, que retenir de la situation actuelle? Une évidence, dans ce que dit Roger Frappier, qui s'impose depuis longtemps: les comités de lecture, de Téléfilm Canada comme de la SODEC, constituent de véritables puits sans fond où s'engouffrent des sommes démesurées d'argent, d'énergie et d'années perdues pour les cinéastes, qu'ils soient confirmés ou aspirants. Dans un monde idéal, il devrait exister au Québec assez de producteurs sachant accorder la priorité à des projets forts et singuliers, tels les Dauman, Branco, Carcassonne, Silberman, Karmitz, Menegoz européens, pour que puisse s'affirmer un cinéma véritablement original et audacieux, sans que d'incultes «comptables» viennent s'immiscer dans leurs décisions.

La seconde évidence est qu'une cinématographie en santé n'est pas — n'en déplaît à M. Frappier — une cinématographie de parade ou de façade soumise aux standards internationaux (sous-entendu: pouvant répondre aux critères du Festival de Cannes) ou, pire, américains. La santé d'une cinématographie passe essentiellement par sa diversité et la souplesse dans l'échelle des devis et des modes de production; ce qui appelle à produire autant des films artisanaux à 250 000\$ que, lorsque cela est nécessaire, des super-coproductions de 12 millions\$, tel l'exemple récent de *Screamers*.

En somme, il n'y a qu'un principe qui vaille en création: le cas par cas. L'uniformité est ce qui la tue, tout autant que cette moulinette administrative par laquelle on s'obstine à faire passer chaque idée qui émerge. ■

MARIE-CLAUDE LOISELLE

**«Une
cinématographie
en santé n'est
pas une
cinématographie
de parade
ou de façade
soumise aux
standards
internationaux
ou américains.»**

1. Lendemain d'euphorie, 24 *images* n° 37, 1^{er} trimestre 1988, p. 12 à 23. (Table ronde avec Jean Beaudry, Georges Dufaux, Louis Dussault, Roger Frappier, Daniel Lajeunesse, Micheline Lanctôt, Pierre Latour, Louis Laverdière.)